

## YAMANA GOLD AGRANDIT SON EMPREINTE DANS LA RÉGION DE L'ABITIBI AVEC L'ACQUISITION AMICALE DE CORPORATION AURIFÈRE MONARQUES

TORONTO (ONTARIO), le 2 novembre 2020 – YAMANA GOLD INC. (TSX : YRI; NYSE : AUU) (« Yamana » ou la « Société ») a le plaisir d'annoncer la signature d'une entente définitive (l'« entente ») avec Corporation aurifère Monarques (« Monarques ») en vertu de laquelle Yamana fera l'acquisition de la propriété Wasamac et de la propriété et de l'usine Camflo (les « propriétés visées par l'acquisition ») en procédant à l'acquisition de la totalité des actions en circulation de Monarques qui ne sont pas encore détenues par Yamana par le biais d'un plan d'arrangement, pour une contrepartie en trésorerie et en actions d'une valeur d'environ 152 millions \$ CA. En lien avec le plan d'arrangement, Monarques procédera à l'essaimage (l'« essaimage ») de ses autres propriétés minières et de certains autres actifs et passifs de Monarques à ses actionnaires, par l'entremise d'une nouvelle société (« SpinCo ») (collectivement, la « transaction »).

### Faits saillants de la transaction

- **Ajout du projet Wasamac au portefeuille d'exploration canadien de Yamana**
  - L'actif principal de Monarques est le projet aurifère souterrain Wasamac, situé à 15 kilomètres à l'ouest de Rouyn-Noranda dans la région de l'Abitibi au Québec, adjacent à la route Transcanadienne et au chemin de fer d'Ontario Northland, à 100 kilomètres de la mine Canadian Malartic détenue à 50 % par la Société.
  - Wasamac compte cinq zones minéralisées bien développées regroupées au sein d'une seule zone de cisaillement continue, qui présentent une distribution régulière des teneurs et des largeurs d'exploitation importantes, ce qui rend le projet propice à l'exploitation par des méthodes souterraines d'abattage en vrac simples, productives et rentables.
  - Le projet dispose de réserves minérales prouvées et probables de 1,8 million d'onces d'or à une teneur de 2,56 grammes par tonne<sup>(1)</sup>. Les ressources minérales et les réserves minérales prouvées et probables sont étayées par une étude de faisabilité<sup>(1)</sup> réalisée par Monarques en 2018 (l'« étude de faisabilité de Wasamac ») et Yamana a réalisé des travaux indépendants de modélisation géologique, de validation des ressources minérales et des réserves minérales, entre autres choses, dans le cadre de sa vérification diligente afin d'assurer un niveau d'exactitude plus élevé. Il reste un excellent potentiel pour de futurs succès d'exploration et pour la conversion des ressources minérales, puisque le gisement reste ouvert en profondeur et latéralement.
  - Dans le cadre de sa vérification diligente de la propriété, la Société a effectué plusieurs visites du site, tout en respectant les protocoles de prévention de la COVID-19 mis en place par le gouvernement provincial.

(Tous les montants sont présentés en dollars US, à moins d'indication contraire.)

1. Se reporter au [communiqué](#) de Monarques daté du 3 décembre 2018 pour les résultats de l'étude de faisabilité de Wasamac.
2. Selon un taux de change de 0,75 \$ US = 1,00 \$ CA.
3. Les réserves minérales de 1,8 million d'onces, les ressources minérales mesurées et indiquées de 2,6 millions d'onces, et les ressources minérales présumées de 300 000 onces utilisées dans ce calcul sont basées sur l'étude de faisabilité portant sur le projet aurifère Wasamac et sont nettes de la participation existante de Yamana dans Monarques et dans Wasamac.

- Le gisement tel qu'il est défini actuellement se trouve à faible profondeur en comparaison à d'autres mines en Abitibi. La minéralisation connue à l'heure actuelle atteint une profondeur d'environ 800 mètres, ce qui permet d'envisager un accès par rampe moyennant des coûts de développement initiaux relativement bas et une période de développement relativement courte.
  - Wasamac s'insère très bien dans la stratégie d'exploration et de développement de la Société, qui vise à développer des propriétés dans des juridictions favorables à l'industrie minière, disposant d'un inventaire minéral de plus de 1,5 million d'onces pouvant assurer un niveau de production de plus de 150 000 onces par année, qui pourront être mises sur pied en utilisant les flux de trésorerie générés à l'interne.
  - La Société planifie s'appuyer sur les travaux déjà réalisés par Monarques pour obtenir les permis requis et assurer l'acceptabilité sociale, en appliquant le solide cadre de référence ESG de Yamana et les meilleures pratiques, et en mettant à profit la grande expérience de la Société en termes de procédures d'obtention des permis et sa capacité éprouvée à tisser des liens solides, respectueux et mutuellement bénéfiques avec les communautés et les gouvernements partout où elle exerce ses activités.
- **Une géologie et une minéralisation qui cadrent bien avec l'expertise de Yamana**
    - Les caractéristiques géologiques du gisement Wasamac suggèrent qu'il possède un bon potentiel pour une mine souterraine qui atteindrait les mêmes niveaux, en termes de dimensions, de teneurs, de production et de coûts, que la mine très rentable de Jacobina au Brésil, et il présente plusieurs parallèles avec le projet souterrain à Canadian Malartic, détenu à 50 % par la Société et situé dans la même région de l'Abitibi au Québec.
    - La Société cherchera à accroître l'inventaire et à réaliser des optimisations afin de rehausser davantage la valeur du projet, avancer les travaux d'ingénierie et réduire les risques liés à la mise en œuvre du projet, en mettant à profit l'expertise technique de Yamana et en adhérant à l'approche disciplinée de la Société en matière d'investissements de capital.
    - En s'appuyant sur les travaux réalisés jusqu'à présent, Yamana planifie débiter une campagne de forage d'exploration et intercalaire ainsi que d'autres études afin de préciser et de bonifier le potentiel à Wasamac, ainsi que les options en matière de développement.
    - La Société fera le point à propos de ses plans pour le projet Wasamac d'ici au troisième trimestre de 2021.
- **Autres actifs**
    - La propriété Camflo, située à 15 kilomètres au nord-ouest de la ville de Val-d'Or, englobe l'ancienne mine Camflo, qui a fermé ses portes en 1992, et une usine avec tous les permis en règle. La propriété n'a pas été explorée depuis le milieu des années 1980 et Yamana est d'avis qu'elle présente un bon potentiel d'appréciation par l'exploration. Monarques a numérisé les données d'exploration historiques et Yamana a l'intention d'abord de réviser ces données puis de déterminer s'il y a lieu de débiter un programme de forage exploratoire.

- **Contrepartie totale versée**

- Selon les modalités de la transaction, les actionnaires de Monarques recevront 0,63 \$ CA par action de Monarques (la « contrepartie totale ») se composant de : 0,0376 action de Yamana (évaluée à 0,288 \$ CA en se basant sur le prix moyen pondéré en fonction du volume des actions de Yamana au TSX durant la période de 20 jours se terminant le 30 octobre 2020); 0,192 \$ CA en espèces; et 0,2 action (évaluée à 0,15 \$ CA par action de Monarques) de SpinCo, une société d'exploration nouvellement créée qui détiendra les autres projets d'exploration et de développement de Monarques.
- La contrepartie totale versée par Yamana (la « contrepartie de Yamana ») est évaluée à environ 152 millions \$ CA et se compose de 0,0376 action de Yamana et 0,192 \$ CA en espèces par action de Monarques. Ceci représente une valeur payée d'environ 71 \$<sup>(2)</sup> par once de réserves minérales ou 44 \$<sup>(2)</sup> par once de ressources minérales telles qu'elles sont définies dans l'estimation des réserves minérales de Wasamac dans le cadre de l'étude de faisabilité de Wasamac<sup>(1)(3)</sup>.
- La transaction est relative pour Yamana selon tous les paramètres à plus long terme, est réalisée à un multiple de la VNA attrayant, et est particulièrement intéressante si l'on considère l'état d'avancement du développement du projet et son emplacement.

### **Raisonnement stratégique**

L'acquisition procure à Yamana un projet de grande qualité qui possède déjà un important inventaire de réserves minérales et de ressources minérales ainsi qu'un excellent potentiel d'expansion future. L'acquisition agrandit l'empreinte de la Société dans la région de l'Abitibi, ce qui cadre bien avec la stratégie de Yamana visant à s'appuyer sur sa présence existante dans des juridictions minières établies où elle possède une grande expertise technique, géologique et opérationnelle. De plus, l'acquisition des propriétés Wasamac et Camflo ajoute au pipeline d'opportunités organiques de Yamana, et améliore grandement les perspectives de croissance future de la Société. La Société possède beaucoup d'expérience dans l'exploitation de mines souterraines à tonnage en vrac, et cette expérience sera mise à profit pour assurer le développement de Wasamac. Par ailleurs, l'acquisition suit également la stratégie de la Société visant une approche équilibrée en matière d'allocation de son capital, tel qu'abordé dans les paragraphes qui suivent.

### **Une stratégie équilibrée d'allocation du capital qui inclut une croissance mesurée**

Yamana équilibre deux priorités en matière d'allocation de son capital, en plus de verser, de maintenir et d'augmenter ses dividendes, qui sont : la gestion du bilan et la poursuite et le financement de la croissance. Au niveau de la croissance, la Société vise une croissance qui est mesurée et qui respecte la taille, l'envergure et les ressources financières de la Société. Les opportunités de croissance devraient répondre aux exigences minimales de la Société, soit qu'elles puissent être financées par l'entremise des ressources minérales à l'interne, qu'elles assurent des niveaux de rendement minimum qui dépassent largement le coût en capital, et qui ont une envergure spécifique. En termes d'envergure, les opportunités devraient avoir des réserves minérales et des ressources minérales d'au moins 1,5 million d'onces, ce qui, de l'avis de la Société, serait suffisant pour soutenir un plan d'exploitation minière

prévoyant une production annuelle d'environ 150 000 onces d'or pendant au moins huit ans. La Société ne classe pas les opportunités en fonction de leur taille uniquement ni les actifs en différentes catégories. L'objectif est de livrer des rendements robustes, des flux de trésorerie significatifs, et un recouvrement accéléré. Bien que la Société dispose d'un gros portefeuille d'opportunités d'exploration et de développement prometteuses et à différents degrés d'avancement, qui lui procureront une croissance mesurée, dans le cadre de cette stratégie, la Société considèrera également l'acquisition d'opportunités d'exploration et de développement à des stades moins avancés, particulièrement si la Société peut apporter une valeur ajoutée soit par sa présence régionale, par son expertise, ou une combinaison des deux. La vérification diligente de la Société à l'égard de Wasamac suggère que cette transaction répond à ces critères.

### **Modalités de la transaction**

Selon les modalités de la transaction, les actionnaires de Monarques recevront 0,63 \$ CA par action de Monarques (la « contrepartie totale ») se composant de : 0,0376 action de Yamana (évaluée à 0,288 \$ CA en se basant sur le prix moyen pondéré en fonction du volume des actions de Yamana au TSX durant la période de 20 jours se terminant le 30 octobre 2020); 0,192 \$ CA en espèces; et 0,2 action (évaluée à 0,15 \$ CA par action de Monarques) de SpinCo. La contrepartie de Yamana, incluant la trésorerie et les actions, est évaluée à environ 152 millions \$ CA en se basant sur l'acquisition de la totalité des actions en circulation de Monarques qui ne sont pas encore détenues par Yamana. Ceci représente une valeur payée d'environ 71 \$<sup>(2)</sup> par once de réserves minérales ou 44 \$<sup>(2)</sup> par once de ressources minérales telles qu'elles sont définies dans l'estimation des réserves minérales de Wasamac dans le cadre de l'étude de faisabilité publiée en 2018<sup>(1)(3)</sup>.

La transaction a été approuvée par les conseils d'administration de Yamana et de Monarques et nécessitera, entre autres, l'approbation d'au moins 66 ⅔ % des votes exprimés par les actionnaires de Monarques lors d'une assemblée extraordinaire des actionnaires. Le conseil d'administration de Monarques recommande aux actionnaires de Monarques de voter en faveur de la transaction. Tous les administrateurs et dirigeants de Monarques ont conclu des conventions de soutien avec Yamana en vertu desquelles ils se sont engagés, entre autres, à exprimer les votes rattachés aux actions de Monarques qu'ils détiennent en faveur de la transaction. Certains actionnaires importants de Monarques ont aussi conclu des conventions de soutien et collectivement avec les actions déjà détenues par Yamana, les votes rattachés à environ 28 % des actions émises et en circulation de Monarques seraient exprimés en faveur de la transaction. En plus de l'approbation des actionnaires de Monarques, la transaction est sujette aux approbations réglementaires, judiciaires et boursières applicables et à certaines autres conditions de clôture usuelles pour les transactions de cette nature. L'approbation des actionnaires de Yamana n'est pas requise en lien avec la transaction. Les sociétés s'affairent en vue de clôturer la transaction en 2020, ou au plus tard, au début du mois de janvier 2021.

### **Avantages anticipés pour les actionnaires de Monarques**

- Réalisation immédiate de valeur par le biais de la prime que la contrepartie totale offre par rapport au prix actuel de l'action de Monarques.

- Participation continue dans la valeur créée par l'avancement de l'exploration et du développement des propriétés visées par l'acquisition, soutenue par la capacité financière et l'expérience opérationnelle et technique de Yamana ainsi que sa familiarité avec l'avancement du projet Wasamac.
- Exposition à Yamana et à son portefeuille diversifié de mines en production qui produisent plus d'un million d'onces d'équivalent or par année, à son bilan solide, à sa génération de flux de trésorerie disponibles et ses versements de dividendes solides et croissants, et un meilleur profil et une liquidité accrue sur les marchés.
- Participation dans SpinCo, une société d'exploration nouvellement créée qui détiendra les autres projets de développement et d'exploration de Monarques, incluant la mine Beaufor, la propriété Croinor, la propriété McKenzie Break, la propriété Swanson et l'usine Beacon.
- Il est prévu que les membres de la haute direction de Monarques occuperont les mêmes fonctions chez SpinCo, et que SpinCo disposera de 14 millions \$ CA en trésorerie pour financer ses programmes de travaux et répondre aux besoins généraux de l'entreprise. SpinCo représente pour les investisseurs une excellente opportunité de participation dans une société bien capitalisée avec des actifs d'exploration à des stades peu avancés gérés par une équipe de direction et un conseil d'administration expérimentés.

#### Estimation des réserves minérales, gisement Wasamac

	Réserves prouvées			Réserves probables			Total des réserves minérales prouvées et probables		
	Tonnes (000)	Teneur (g/t)	Or contenu (000 oz)	Tonnes (000)	Teneur (g/t)	Or contenu (000 oz)	Tonnes (000)	Teneur (g/t)	Or contenu (000 oz)
Or	1 028	2,66	88	20 427	2,56	1 679	21 455	2,56	1 767

#### Estimation des ressources minérales, gisement Wasamac

	Ressources mesurées			Ressources indiquées			Total des ressources minérales mesurées et indiquées		
	Tonnes (000)	Teneur (g/t)	Or contenu (000 oz)	Tonnes (000)	Teneur (g/t)	Or contenu (000 oz)	Tonnes (000)	Teneur (g/t)	Or contenu (000 oz)
Or	3 990	2,52	323	25 870	2,72	2 265	29 860	2,70	2 588

	Ressources présumées		
	Tonnes (000)	Teneur (g/t)	Or contenu (000 oz)

Or	4 160	2,20	294
----	-------	------	-----

Toutes les hypothèses et les noms des personnes qualifiées responsables des estimations des réserves minérales et des ressources minérales présentées ci-dessus sont disponibles dans le [communiqué](#) de Monarques daté du 3 décembre 2018.

### Conseillers

Yamana a retenu les services de Cassels Brock & Blackwell LLP à titre de conseiller juridique, tandis que Canaccord Genuity Corp. a agi à titre de conseiller financier.

### Personnes qualifiées

Les renseignements scientifiques et techniques contenus dans le présent communiqué ont été révisés et approuvés par Sébastien Bernier, géo., directeur principal, Géologie et Ressources minérales. Sébastien Bernier est un employé de Yamana et une « personne qualifiée » tel que défini par le Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers des Autorités canadiennes en valeurs mobilières.

### À propos de Yamana

Yamana Gold Inc. est un producteur canadien de métaux précieux avec un important portefeuille de mines d'or et d'argent en production, de propriétés en développement, de propriétés d'exploration, et de positions de terrain à travers les Amériques, notamment au Canada, au Brésil, au Chili et en Argentine. Yamana a l'intention de continuer à construire sur cette base en procédant à l'expansion et à l'optimisation de ses mines en production, au développement de nouvelles mines, à l'avancement de ses propriétés d'exploration, et en ciblant, par moments, d'autres opportunités de consolidation, en gardant les Amériques comme point de mire.

### POUR PLUS D'INFORMATION, VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC:

Relations avec les investisseurs et Communications

416-815-0220

1-888-809-0925

Courriel : [investor@yamana.com](mailto:investor@yamana.com)

### Tavistock (Relations publiques au Royaume-Uni)

Charles Vivian / Emily Moss

Téléphone : +44 7977 297 903 / +44 778 855 4035

Courriel : [yamana@tavistock.co.uk](mailto:yamana@tavistock.co.uk)

### Peel Hunt LLP (Courtier codésigné au Royaume-Uni)

Ross Allister / David McKeown / Alexander Allen

Téléphone : +44 (0) 20 7418 8900

**Berenberg (Courtier codésigné au Royaume-Uni)**

Matthew Armitt / Jennifer Wyllie / Detlir Elezi

Téléphone : +44 (0) 20 3207 7800

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS : Le présent communiqué contient ou intègre par renvoi des « énoncés prospectifs » et des « renseignements prospectifs » en vertu des lois canadiennes applicables sur les valeurs mobilières et au sens de la loi des États-Unis intitulée « *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* ». Les renseignements prospectifs comprennent notamment, sans s'y limiter, des renseignements concernant le moment et l'issue de la transaction, incluant les approbations réglementaires, judiciaires et boursières requises, les bénéfices anticipés de la transaction pour les parties et leurs porteurs de titres respectifs, les opportunités stratégiques et de croissance anticipées, et la date de clôture anticipée de la transaction. Les énoncés prospectifs sont caractérisés par l'emploi de mots comme « planifie », « prévoit », « budget », « cible », « projet », « a l'intention », « est d'avis », « anticipe », « estimation », et d'autres termes similaires, ou des énoncés à l'effet que certains événements ou conditions « pourraient » se produire ou « se produiront ». Les énoncés prospectifs se fondent sur les opinions, les hypothèses et les estimations de la direction qui sont considérées raisonnables au moment où les énoncés sont faits, mais qui de par leur nature sont assujetties à différents risques et incertitudes et à d'autres facteurs connus et inconnus qui pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels soient sensiblement différents de ceux projetés dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent notamment la capacité des parties de recevoir, en temps opportun et à des conditions satisfaisantes, les approbations réglementaires, judiciaires et boursières requises; la capacité des parties de satisfaire en temps opportun les autres conditions de clôture de la transaction; des changements aux attentes et aux hypothèses à l'égard de la transaction; ainsi que les facteurs de risque abordés ou intégrés par renvoi dans les présentes et dans la notice annuelle de la Société déposée auprès des autorités réglementaires en valeurs mobilières dans toutes les provinces du Canada et disponible sur SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)), et dans le rapport annuel de la Société sur formulaire 40-F déposé auprès de la *Securities and Exchange Commission* des États-Unis. Bien que la Société ait tenté de répertorier les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les actes, les événements ou les résultats réels soient sensiblement différents de ceux décrits dans les énoncés prospectifs, il pourrait y avoir d'autres facteurs qui auraient pour effet que les actes, les événements ou les résultats ne soient pas tels qu'anticipés, estimés ou prévus. Rien ne garantit que les énoncés prospectifs s'avéreront exacts, ainsi les résultats réels et les événements futurs pourraient être sensiblement différents de ceux anticipés dans de tels énoncés. La Société n'assume aucune obligation d'actualiser les énoncés prospectifs si les circonstances ou les estimations, hypothèses et opinions de la direction devaient changer, sauf si requis par les lois applicables. Le lecteur est avisé de ne pas accorder d'importance indue aux énoncés prospectifs.